

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 42 (2015)
Heft: 161

Rubrik: P.-V. de l'assemblée de la FRIP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



P.-V. DE L'ASSEMBLÉE DE LA FRIP

Fédération romande et internationale des patoisants

Procès-verbal de l'assemblée de la Fédération romande et interrégionale des patoisants (FRIP) du 23 mai 2015

Assemblée du Conseil de la FRIP

Président : Bernard Martin (Association vaudoise des Amis du patois : AVAP)

Vice-président : Marcel Thürler (Société cantonale des patoisants fribourgeois)

Secrétaire : Maude Ehinger (AVAP). Date : samedi 23 mai 2015 de 10h15 à 12h30

Lieu : Buffet de la gare CFF de Lausanne. Présidée par Bernard Martin

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue, liste des présences**
- 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 octobre 2014 à Lausanne**
- 3. Présentation des comptes 2014**
- 4. Rapport des vérificateurs des comptes**
- 5. Approbation des comptes 2014**
- 6. Rapport du président**
- 7. Informations sur la fête internationale des patois 2017**
- 8. Informations du délégué du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR) de Neuchâtel, Monsieur Eric Flückiger**
- 9. Rapport d'activités des Fédérations et des invités**
- 10. Fixation de la date de l'assemblée des délégués de l'automne 2015**
- 11. Divers**

1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue, liste des présences

Le président Bernard Martin ouvre la séance à 10h15 par la lecture d'un extrait de l'Évangile de Marc traduit en patois vaudois par Daniel Corbaz. Un tour de table permet à chaque membre de la FRIP présent de se présenter et de mentionner les activités de son association.

- Christiane Dunoyer lit un texte provenant des Actes de la conférence annuelle du Centre d'études francoprovençales de la Vallée d'Aoste datant de 2014, le sujet général traitait la représentation du temps dans notre civilisation (*Vivre le temps au jour le jour dans l'aire francoprovençale - chanter le passé, se projeter dans l'avenir*).
- René Maytain, directeur de la Fondation du Patois du Valais, mentionne un certain nombre d'activités réalisées par la Fondation : notamment une messe en patois, la signalisation de localités et de bisses en patois, l'enseignement

du patois à l'école, des traductions dans divers patois valaisans de La Déclaration universelle des droits de l'homme.

- Anne-Gabrielle Bretz-Héritier, éditrice de la revue L'AMI DU PATOIS, souhaiterait que les personnes qui veulent lui soumettre un texte le lui transmettent trois à quatre mois avant la parution de chaque numéro ; elle souhaiterait également que les patoisants lui proposent des textes spontanément sans qu'elle doive constamment solliciter les auteurs pour en recevoir ; elle rappelle qu'il n'y a pas suffisamment d'abonnés à la revue et que celle-ci est dans une position précaire depuis longtemps ; elle essaie de garder au moins 500 abonnés par année ; la revue est très bon marché, 20 CHF par année, mais ce prix ne suffit pas à couvrir les coûts de la revue qui se maintient grâce à des dons.
- Jean-Michel Robyr représente pour cette séance la Fédération cantonale valaisanne des Amis du patois ; pour des raisons de santé, Madame Gisèle Pannatier, présidente de cette Fédération, n'a pas pu participer à la séance de la FRIP ; la Fédération valaisanne a perdu un grand patoisant par le décès d'Alphonse Dayer (en mars dernier) ; Alphonse Dayer était notamment l'auteur d'un dictionnaire en ligne du patois d'Hérévence, il avait aussi été le premier de la Suisse romande à avoir traduit La Déclaration universelle des droits de l'homme dans le patois de sa commune.
- Marcel Thürler, ancien président de la FRIP, aujourd'hui vice-président, soutient l'AVAP dans sa préparation de la Fête romande et internationale des patoisants qui aura lieu en septembre 2017.

Présences :

Afin que la liste des membres des délégués de la FRIP soit à jour, la secrétaire fait circuler une liste de présences.

Bureau :

Bernard Martin (Vaud, président de l'AVAP et de la FRIP), Marcel Thürler (Fribourg, vice-président de la FRIP), Pierre-Alain Poletti (Vaud, trésorier de la FRIP), Eric Flückiger (représentant du GPSR), Anne-Gabrielle Bretz-Héritier (représentante de L'AMI DU PATOIS), Maude Ehinger (Vaud, secrétaire de l'AVAP et de la FRIP)

Fédérations :

- **Fribourg** : Gérard Genoud et Marcel Thürler (président de la Société cantonale des patoisants fribourgeois)
- **Jura** : Maurice Jobin et Francine Girardin (président et vice-présidente de la Fédération des patoisants du Canton du Jura)
- **Piémont** : Ornella de Paoli (présidente de l'Association d'études et de recherches francoprovençales)
- **Savoie** : Odile Lalliard (présidente de la Fédération « Lou Rbiolon »)

- **Valais** : Jean-Michel Robyr (représentant de la Fédération cantonale valaisanne des Amis du patois)
- **Vallée d'Aoste** : Christiane Dunoyer (présidente du Centre d'études francoprovençales de la Vallée d'Aoste)

Invités (consultants et ressources) :

René Maytain (directeur de la Fondation du patois du Valais)

Excusés :

Gisèle Pannatier et Gilbert Bellon (Valais) ; Robert Kolly (Fribourg), Claude Longre (Pays Lyonnais) et François Busser (Trouée de Belfort). Henri Niggeler (Vaud, invité).

Nomination des scrutateurs

Francine Girardin et Gérard Genoud ont été nommés scrutateurs.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 octobre 2014 à Lausanne

Le procès-verbal de la séance des délégués de la FRIP du 18 octobre 2014, ayant été transmis à chaque fédération, n'est pas lu. Il est accepté à l'unanimité.

Minute de silence en mémoire des patoisants décédés ces derniers mois.

3. Présentation des comptes 2014

L'extrait des comptes de l'exercice 2014 est présenté par Pierre-Alain Poletti, caissier de la FRIP.

Les comptes 2014

<u>Exploitation</u>	<u>Entrées</u>	<u>Sorties</u>
Administration	Taxes compte Postfinance	62.35
	Frais assemblée générale 17 mai	540.00
	Frais séance Conseil 18 nov.	370.00
Cotisations	Association Vaudoise AVAP	200.- -
	Fédération FRIBOURGEOISE	500.- -
	Fédération VALAISANNE	500.- -
	Vallée d'Aoste	250.- -
	Lou R'biolon SAVOIE	358.20
	Patoisants du JURA	500.- -
	EFFEPI Piémont	119.42
Intérêts des capitaux	1.60	
Excédent des recettes		1'456.87
	-----	-----
	2'429.22	2'429.22
<u>Compte capital</u>		
Capital au 1 ^{er} janvier 2014		1'338.35
Excédent de recettes de l'exercice		1'456.87

Capital au 31 décembre 2014		2'795.22

Bilan

Compte Postfinance 10-11835-7		2'530.27
Compte Postfinance e-deposito 92-425946-4		264.95
Capital au 31 décembre 2014	2'795.22	
	<hr/> <hr/>	
	2'795.22	2'795.22

Commentaires de Pierre-Alain Poletti sur les comptes 2014

Concernant le **compte d'exploitation**, nous avons :

du côté des frais :

2 assemblées par année, soit pour 2014
de repas, salle, etc. 910.- Fr

des taxes de postfinance, soit pour 2014 62.35 Fr

ces taxes viennent du fait que notre avoir est < 7500.- Fr -> 12 mois à 5.- Fr = 60.- Fr
et lorsque vous payez vos cotisations à un guichet de poste, 1 cas en 2014 à 2.35 Fr

du côté des rentrées :

vos cotisations
et les intérêts (avec des taux actuels dérisoires)

Le capital se présente ainsi :

Au 1.1.2014, nous avions	1338.35 Fr
L'excédent de recettes fut	1456.87 Fr
Donc au 31.12.2014, on a eu	2795.22 Fr

Le Bilan donne

Actif Postefinance 10-11835-7	2530.27 Fr
Actif e-deposito 92-425946-4	264.95 Fr
Passif inexistant	
Fortune nette 31.12.2014	2795.22 Fr

Budget 2015

Nous n'avons pas à proprement parler de budget, mais nous comptons sur vos cotisations. Une année normale comptabilise un total de 2500.- à 3000.- Fr de cotisations. Après déduction des frais à hauteur d'environ 1000.- Fr, il reste donc entre 1500.- et 2000.- Fr que nous thésaurisons en vue de la fête quadriennale.

Une fête nous coûte environ 6000.- Fr que nous versons à l'association organisatrice, auxquels s'ajoute le prix des médailles de mainteneurs 1000.- Fr (environ 100 pièces à 10.- Fr). Donc, il nous faut env. 7000.- Fr tous les 4 ans. Avec notre capital actuel de 2800.- Fr et les cotisations de 2015 et 2016, soit env. 2 x 2500.- Fr, nous devrions arriver à env. 7800.- pour la fête de 2017.

Ainsi, il nous resterait un reliquat de l'ordre de 800.- Fr pour repartir vers l'étape suivante. Encourageons-nous. Merci d'avance à chacun.

Question des délégués à propos des cotisations des fédérations

Cela fait depuis un certain temps que la FRIP n'a pas de nouvelles des fédérations de la Trouée de Belfort et du Pays Lyonnais. Maurice Jobin qui se rend à la fête du Patois Roman à Rougegoutte (près de Belfort) le 14 juin 2015 propose de discuter à ce moment-là des cotisations avec François Busser président des patoisants de la Trouée de Belfort.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes 2014 ont été vérifiés et approuvés par Francine Girardin et Maurice Jobin.

5. Approbation des comptes 2014

Francine Girardin et Maurice Jobin demandent à l'assemblée des délégués de la FRIP d'accepter les comptes 2014. Les comptes 2014 sont unanimement acceptés par les délégués présents. Pierre-Alain Poletti est félicité pour son excellent travail.

6. Rapport du président

Voir les propos de Bernard Martin sous le point 7, *Informations sur la fête internationale des patois 2017*, ils font office de rapport du président.

7. Informations sur la fête internationale des patois 2017

Bernard Martin lit le message qu'il avait envoyé aux délégués des Fédérations au sujet de la Fête internationale des patois 2017. Il présente ensuite

un organigramme des diverses commissions chargées de la préparation de la fête qui sont représentées chacune par une boule d'une autre couleur.



YVERDON 22, 23 et 24 septembre 2017



Lecture de Bernard Martin :

A trê ti lè z'ami de la FRIP, l'AVAP lâo baille lo bon dzo et se redjuve de lâo reincontrâ deman a Losena dein la pinta dâo tsemin de fê.

No porrein èmaginâ dâi bounè et ballè tsousè por la fita dâi 23-24 seteimbro 2017 et por l'avant-fita. No sein lè plle petit d'entrè vô pè la mau que la cougnessince dâo paté no z'è pas vegnâte avoué lo lacî de noutra mère. Quand bein no z'èin dâi prâo sutyâ et dâi prâo sutî dein noutra pitita tropa de mainteneu que l'ant rapertsî lo paté de cé de lé por lo devesâ asse châ que noutré z'anchan. N'è min lo casse por mè pouïro appreinti de premîre.

C'est pour éviter d'avoir trop les boules que je vous envoie nos boules en français langue d'oî-lyein : ces boules sont les planètes, les sections, qui tournent autour d'un projet : PATOIS EN LIBERTÉ !

Une devise qui rappelle la devise de notre écusson vaudois mal placée selon la science héraldique : LIBERTÉ ET PATRIE.

Le projet de patois en liberté est une pierre dans la mare de nos précauts qui ont interdit le patois au début du XIXe siècle alors que le Père Grégoire Girard, «fondateur» du bilinguisme fribourgeois, publiait une grammaire bilingue à la même époque. Nous aimerions placer la préparation de la fête et la fête elle-même sous le signe du cotterd [discussion] : les francoprovençaux et les voisins du Jura, de Franche-Comté et de Belfort se causent, comme à Pentecôte, chacun dans sa langue.

Je vous envoie planètes, boules et soleil en attendant de vous rencontrer demain. J'ai pris les dispositions nécessaires à prolonger avec vous par le repas et le cotterd qui suivra.

Bernard Martin expose ensuite un programme provisoire de la fête 2017 :

Proposition d'horaires et de programme pour la fête

Vendredi 22 septembre 2017 : séminaire à Neuchâtel

En plus d'un contenu préparé par les professionnels, possibilités d'un coterd francoprovençal

Le soir : conte musical du Craizu à Yverdon

Samedi matin 23 septembre

Animation sur la place Pestalozzi - Buffet froid

Samedi après-midi 23 septembre

Arrivée des cars et prise de chambre à 14h

A 15h ateliers

De 16h à 18h productions des sections à la Marive

A 20h conte musical du Craizu à Bennon Besson

En parallèle concert musical pour les jeunes à l'aula de l'EINEV ou ailleurs (Lo Tian, etc.)

Dimanche 24 septembre

Culte (culte dialogué entre un homme et une femme)

Cortège - Repas à la Marive - Distribution des prix et production

16h acte de clôture

A 17h conte musical du Craizu à Benno Besson

Bernard Martin indique que la salle de la Marive d'Yverdon-les-Bains peut accueillir environ 1000 personnes et qu'elle n'est pas trop chère (environ 1'000.- fr par jour).

Il expose le souhait de l'AVAP qu'une série d'événements relatifs au patois introduise la fête 2017.



De g. à dr. R. Maytain, O. de Paoli, C. Dunoyer, P.-A. Poletti, F. Girardin, M. Jobin, O. Lalliard, M. Thürler, M. Ehinger, G. Genoud, B. Martin, J.-M. Robyr et E. Flückiger. Photo Bretz.

1. Dans le second semestre 2016, il y aurait trois rencontres festives qui se dérouleraient dans des localités vaudoises dans le but de créer des liens avec les patoisants d'autres régions (Aigle, Bex et le Valais ; Vevey (Payerne) et Fribourg ; Morges (Nyon) et la Savoie). Elles seraient préparées par le comité de la FRIP.
2. Le comité de la fête d'Yverdon préparerait quelques rencontres locales dans le Nord vaudois.
3. Un mois avant la fête, des manifestations dans plusieurs villes du canton de Vaud seraient organisées par le comité de l'AVAP.
4. Une semaine (ou deux jours) avant la fête, en collaboration avec le Centre de dialectologie et d'étude du français régional de Neuchâtel, les comités de la fête et de l'AVAP proposeraient un séminaire à Neuchâtel.

Comme les catterds interrégionaux seront à l'honneur lors de la fête, Bernard Martin invite les délégués à développer cette idée au sein de leur fédération. Bernard Martin et Henri Niggeler souhaitent visiter les différentes fédérations dans le but de renforcer les liens.

Marcel Thürler rappelle les dates importantes pour la préparation de la fête

- le programme de la fête doit être complet en automne 2015
- il faut promouvoir la fête dès la fin de l'année 2015
- les préinscriptions et les propositions d'animations des diverses fédérations et de l'AVAP doivent avoir lieu en 2016
- les inscriptions définitives doivent être faites au début de l'année 2017.

Réactions des délégués au sujet du programme provisoire

Maurice Jobin félicite l'AVAP pour sa proposition de programme, alors que, lors de la dernière assemblée de la FRIP, elle avait exprimé sa crainte d'être responsable de la fête 2017.

Maurice Jobin se demande si la cérémonie du dimanche matin sera œcuménique. Bernard Martin répond qu'elle sera bien œcuménique et qu'elle sera probablement diffusée par la radio.

Le logo de la fête

Bernard Martin présente le logo provisoire de la fête 2017.

Réactions des délégués vis-à-vis du logo :

Les délégués le trouvent lisible et apprécient le motif d'edelweiss qui rappelle le symbole du mainteneur. Ils ont également apprécié que « Patois en liberté » soit écrit dans la même police de caractères que « Liberté et Patrie ». Des remarques sont faites à propos de l'orthographe employée :

- il faudrait harmoniser la graphie : « internachonâla/intèrnachonâla », soit « e » soit « è »
- pour un problème de clarté, discussion sur l'orthographe de « Einverdon » pour « Yverdon », est-ce que ce serait plus lisible en « Èverdon » ?
- discussion de l'intérêt d'un logo bilingue : « Patois en liberté » en français, les informations sur la fête en patois ; les délégués sont favorables à cette version bilingue.
- l'AVAP avait pensé créer des versions du logo en plusieurs langues, notamment en franc-comtois ; les délégués estiment que la version patois vaudois/français est compréhensible à tous et faire que plusieurs versions du logo n'est pas utile.

Christiane Dunoyer avertit que le choix de présenter les trois drapeaux des pays (France, Italie, Suisse) sur le logo risquerait de déranger certains Valdôtains qui préféreraient les écussons des régions.

Marcel Thürler conseille à l'AVAP de terminer rapidement le logo, elle en aura très prochainement besoin. Il insiste également pour que l'AVAP mette à jour un site internet officiel pour la fête 2017. Plusieurs personnes ont en effet envoyé des mails au sujet de la fête 2017 sur le site fribourgeois dédié à la fête de Bulle (2013).

8. Informations du délégué du GPSR de Neuchâtel, Monsieur Eric Flückiger

Au sujet du règlement du concours 2017

Eric Flückiger propose de modifier quatre passages du règlement qui sont liés en particulier à l'évolution des supports des travaux. Le règlement avait été en effet rédigé en 1956 avant le développement de certaines technologies.

- sous l'« Article 4 - Genres », il propose d'ajouter un genre ad hoc pour les travaux qui n'entrent dans aucune des six catégories existantes
- sous l'« Article 5 - Réserve », il remplacerait « [...] ni imprimés, ni diffusés par radio, télévision ou disque » par « ne pas avoir été publiés dans les médias ou par CD-ROM et supports informatiques »
- sous l'« Article 6 - Présentation des travaux », a. première phrase simplifiée (« [...] présentées sous formes écrite ou enregistrée » ; b. dans le troisième paragraphe, « soit sur cassettes audio soit sur cassettes vidéo » serait remplacé par « sur des supports couramment utilisés (CD-ROM, etc.), afin de faciliter leur audition ou leur visionnement par les différents jurys »

Les nouveaux statuts du règlement du concours seront adoptés en automne 2015. Le règlement modifié devra être transmis aux diverses fédérations et

apparaître sur le site internet de la fête 2017 en décembre de cette année.

Dans le règlement, il est noté « prix interrégionaux ». Les délégués ont décidé de remplacer « interrégional » par « international » afin d'aligner le nom du concours sur les statuts de la FRIP. Le changement en « international » avait été adopté pour la FRIP le 17 mai 2014.

Discussion et rappel du nombre d'exemplaires des travaux à rendre pour le concours. Il est demandé aux concurrents de transmettre cinq exemplaires de leurs travaux :

- deux pour le GPSR : un exemplaire est relu et annoté par un rédacteur ; la deuxième version est archivée et conservée au GPSR sans aucune annotation
- trois exemplaires pour les jurys

La date pour l'envoi des travaux

Certains participants au concours avaient demandé que la date du rendu des travaux soit changée. Après discussion, les délégués ont décidé de conserver la date limite d'origine pour l'envoi des travaux, soit le 31 janvier de l'année de la fête quadriennale.

9. Rapport d'activités des Fédérations et des invités

Vallée d'Aoste. *Pour le Centre d'Etudes francoprovençales rapport de la Présidente Christiane Dunoyer*

L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement dure pour le Centre d'Etudes francoprovençales «René Willien» : des coupures inopinées sur les subventions, les problèmes dus au renouvellement de la convention concernant le siège du Centre, les problèmes liés au personnel qui ne pourra plus travailler à l'intérieur du siège du Centre pour des raisons liées à la sécurité sur les lieux de travail... Nous avons décidé de faire face à l'adversité et nous avons réussi tant bien que mal à assurer le bon déroulement des activités annuelles ainsi que quelques petites actions supplémentaires. De nouveaux aménagements seront mis en place à court terme et de nouvelles solutions logistiques et orga-



nisationnelles devront bientôt nous permettre de repartir sur des bases plus solides.

Comme toutes les années, il y aura un colloque en novembre, à savoir la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'Etudes francoprovençales «René

Willien» : ce sera le 7 novembre 2015. Le thème portera sur l'articulation «Transmission, revitalisation et normalisation». Le programme de la journée sera bientôt diffusé.

Piémont

Pour l'Association d'études et de recherches francoprovençales (EFFEPI), rapport de la Présidente Ornella De Paoli.

Dans les dernières années, à cause de la crise financière, la Région Piémont a réduit, et maintenant a presque effacé, les subventions pour ses langues régionales (piémontais, francoprovençal (fp), occitan, walser). Notre association, qui avait une subvention surtout pour le Concours EFFEPI destiné aux écoles des vallées fp, continue quand même son activité. Environ 500 élèves de 13 écoles primaires et maternelles ont participé au 33^{ème} Concours EFFEPI en présentant des travaux concernant le thème de recherche proposé, 'les herbes de nos montagnes'. La fête et la remise des prix ont eu lieu le 22 mai 2015 à Coazze (Val Sangone). Pour l'organisation nous avons fait recours, comme d'habitude, au bénévolat, mais nous avons dû réduire l'entité des prix ; pour la prochaine édition du Concours nous comptons donc chercher des sponsors privés, c'est ce qu'on a commencé à faire déjà cette année : les sociétés Ricola et Ferrero nous ont offert des gadgets et des produits que nous avons distribués aux élèves participants.

Notre association a organisé aussi le 13^{ème} Récital de poésie (à Chianocco, en Vallée de Suse), des soirées sur la langue et la culture fp et d'autres initiatives. Le groupe des associés EFFEPI de la Vallée Sangone se réunit tous les mois, afin de réaliser un glossaire du patois de la vallée. Nous signalons aussi la sortie d'un nouveau dictionnaire, « Il francoprovenzale di Mocchie e Laietto » (patois fp Vallée de Suse) de Francesco Pautasso.

Savoie

Pour la Fédération des groupes de langue savoyarde, Lou Rbiolon, rapport de la Présidente Odile Lalliard

Pour cette année, la vie de la Fédération n'est pas un « long fleuve tranquille ».

Un lourd projet nous mobilise :

La Fête Internationale annuelle aura lieu les 12 et 13 septembre 2015 à Reignier, en Haute-Savoie, organisée par le groupe « La Band'a Fanfoué » et la fédération Lou Rbiolon.



C'est seulement en juillet 2014 que le lieu a été choisi, et, depuis, les réunions du Comité d'organisation de la Fête sont nombreuses.

Chaque groupe a préparé ses veillées habituelles malgré toutes les activités nouvelles mises en place cette année.

De nombreuses réunions ont eu lieu à Paysalp/ Maison de la mémoire, avec l'aide du Conseil Général de la Haute-Savoie, sur un plan de 3 ans, pour l'archivage et la création d'un fonds départemental sur le Francoprovençal.



La plupart des groupes ont reçu une étudiante japonaise, Sano Aya qui a rencontré individuellement de nombreux membres en vue de sa thèse de doctorat. Des groupes ont innové avec la mise en route de cours pour adultes et d'autres pour enfants. Ces derniers sont un essai de satisfaire les demandes de nombreuses communes pour assurer l'initiation à la langue savoyarde dans le cadre de la nouvelle organisation des écoles, voyant la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

On devra poursuivre l'archivage, surtout sonore (plus de 40 ans de cassettes à numériser). Nous devons faire un bilan de ces activités d'enseignement et de leurs retombées. Il y aurait du travail pour des jeunes si les formations avaient eu lieu ces 20 dernières années. On ne peut dire merci au Ministère de l'Education Nationale de l'Etat français qui refuse la reconnaissance du Francoprovençal comme les autres langues de France.

La Fédération a initié un appel à toutes les municipalités des deux départements savoyards pour la pose de panneaux d'agglomération en Francoprovençal à l'entrée de chaque commune. Quatre ont voté favorablement et une a déjà posé ses panneaux : Arvillard (ARVELÂ) en Savoie.

La Fédération en ce moment mobilise et organise le transport de ses membres, à Lyon, pour assister à la signature entre les trois régions (en CH, I, F), le 28 Mai 2015, de la Charte interrégionale de soutien au Francoprovençal, au siège de la Région Rhône-Alpes, un moment historique pour notre langue.

Aux dernières nouvelles de ce jour, le Canton du Valais, prévu, ne sera pas présent à la signature. Nous savons déjà que nous serons nombreux pour y assister. Une commune vient déjà d'adopter la Charte cette semaine. C'est la commune d'Habère-Poche où Marc Bron vient d'être élu maire.

Je terminerai ce rapport rapide en lançant un appel très fort pour votre participation à la fête internationale de septembre.

Elle devrait être motivante avec 2 colloques, un sur les fromages (Savoie, l'autre pays du fromage, pour nos amis suisses) et l'autre sur la chanson francoprovençale en Savoie. Le dimanche, un grand marché du terroir et de l'artisanat avec près de 100 exposants (tous producteurs en direct) animera la ville toute la journée.

Je relance un vibrant appel à participer à cette fête, surtout à nos amis suisses qui sont très proches mais qui ont pour habitude de ne venir que tous les 4 ans !!!

Pour conclure, je redirai le plaisir de notre fédération à travailler tous ensemble à la sauvegarde de notre langue.

Valais

Pour la Fédération cantonale valaisanne des Amis du patois, rapport de Jean-Michel Robyr

Chaque société d'une commune prépare ses cours de patois et ses activités indépendamment des projets élaborés par la Fédération cantonale valaisanne des Amis du patois. Toutes les sociétés sont très actives, elles travaillent notamment à mettre en ligne des dictionnaires et à réaliser des pièces de théâtre en patois.

Vaud

Voir les propos de Bernard Martin sous le point 7, *Informations sur la fête internationale des patois 2017*, ils font office de rapport pour l'AVAP.

Jura

Pour la Fédération jurassienne, rapport du président Maurice Jobin

- vendredi 16 mai, conférence sur les Glossaires des patois en Suisse romande à l'Université de Neuchâtel ;
- poursuite du patois dans les écoles, (programme *Djâsans*/divers concours), organisé par le Réseau patois ;
- dimanche 15 juin, Fête du patois roman à Grandvillars en France ;
- samedi 30 août, 40^{ème} anniversaire de l'amicale des patoisants Taignons au Noirmont ;
- dimanche 12 octobre, 30^{ème} anniversaire de l'amicale des patoisants d'Ajoie et du Clos-du-Doubs à Coeuve ;
- lundi 20 octobre, un dernier hommage à



Gaston Brahier, ancien Ministre du Gouvernement jurassien, pionnier du patois ;

- *lôvraies et djâseries*, durant l'hiver, chez les Taignons ;
- samedi 18 avril, *lôvraie* « *tchainsons en éçachaie* » animée par la chorale des Aidjolats à Alle pour remplacer le théâtre qui n'a pas eu lieu (report en janvier 2016) ;
- les 1, 2 et 3 mai, séances de théâtre de l'amicale des Taignons à Lajoux ;
- actualisation permanente du site www.djasans.ch

Fribourg

Pour la Société cantonale des patoisants fribourgeois, rapport du président Marcel Thürler

La société cantonale des patoisants fribourgeois s'est fixé, comme objectif pour 2015, l'introduction des cours de patois dans les cycles d'orientation des districts pour les élèves de La Sarine-La Glâne et la Veveyse.

Dans les 2 CO de La Gruyère ces cours existent déjà depuis plusieurs années. Nous nous sommes fixé pour 2016 la création d'une Fondation du Patois fribourgeois pour assurer la pérennité de la langue de nos ancêtres.

Rapport d'activités des invités

Pour la Fondation du Patois du Valais, rapport du directeur René Maytain

Pour assurer la coordination des activités et le suivi des projets, la Fondation a engagé depuis le 1^{er} mars un directeur à temps partiel, travail semi-bénévole. Le choix s'est porté sur René Maytain, patoisant, originaire de Nendaz et domicilié à Sion. Il a notamment, durant une quinzaine d'années, assumé la direction du département romand de Pro Juventute.

Le Chœur valaisan des patoisants a vu le jour en septembre 2014. Il se compose d'une cinquantaine de chanteuses et de chanteurs venant de toutes les régions du Valais. Il a déjà offert au public une Sérénade à Vissoie le 3 janvier et à Haute-Nendaz le 4 janvier avec la participation du Groupe Félibres qui chante en patois d'Evolène. Une messe entièrement en patois valaisan est en préparation. Elle sera présentée en mai ou juin 2016 dans une église de la Ville de Sion. Paroles et musique composées pour la circonstance.

Un programme numérisé d'initiation aux langues patrimoniales sera d'ici la fin juin mis à disposition des enseignantes et enseignants. Il est destiné aux élèves de 6 à 8 ans.

Après la signalisation des cours d'eau, celle des bisses débutera prochainement. Le Valais était partie prenante pour la signature de la Charte francoprovençale prévue à Lyon le 28 mai 2015. Pour diverses raisons, le gouvernement valaisan n'a pas été à même de déléguer un représentant politique. Mais ce n'est que partie remise.

10. Fixation de la date de l'assemblée des délégués de l'automne 2015

La prochaine assemblée des délégués de la FRIP aura lieu le **21 novembre 2015** au buffet de la gare de Lausanne.

11. Divers

Anne-Gabrielle Bretz-Héritier fait un appel : Monsieur Claude-Alain Roten, biologiste, s'intéresse au génome ; il souhaite appliquer les algorithmes de la génétique aux langues afin de les comparer entre elles objectivement. Il réalise un premier projet sur l'aire francoprovençale à partir de la traduction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un certain nombre de traductions ont déjà été effectuées, mais des régions ne sont pas encore représentées. C'est notamment le cas de certaines régions de la Vallée d'Aoste et de la Savoie. Le délai pour envoyer à Claude-Alain Roten les traductions a été fixé au 30 juin 2015. Il donnera une première version des résultats sous forme de carte en fin novembre.

Le président, Bernard Martin
La secrétaire, Maude Ehinger

Le vice-président, Marcel Thürler

▶ LA CITATION

[...] « Liguons-nous pour défendre notre patois et n'en ayons jamais honte. Parlons-le, aimons-le et sachons répondre nettement à ceux qui le traitent de « pauvre » et de « grossier ». Et puis, amis, recueillons avec soin les miettes du passé, sauvons ce qui nous reste, en patois, de choses ravissantes : récits, poésies, fables, chansons, dictons, etc. Des perles d'originalité et de bons sens sont cachées sous les plis de ce vieux dialecte populaire, écho de plus de mille ans disparus. »



Alfred Cérésolle – « Défendons le patois » paru dans le *Messenger boiteux* (1903)

Désalpe.
© guillaumeperret.com
Fribourg région.